

L'écho du tri & VOUS

LE MAGAZINE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRI DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS



p.3

PORTRAIT

Compostage et déchets alimentaires :
Nos agents vous suivent au quotidien !

p.4

DÉCRYPTAGE

Les finances du syndicat en 2023

p.6-7

TERRITOIRE(S)

Les actus du territoire

p.5

DOSSIER

Collecte :

Comment votre service va évoluer ?

Amanlis
Arbrissel
Argentré-du-Plessis
Availles-sur-Seiche
Bais
Balazé
Boistrudan
Bréal-sous-Vitré
Brie
Brielles
Champeaux
Châteaubourg
Châteaugiron
Châtillon-en-Vendelais
Chelun
Coësmes
Cornillé
Domagné
Domalain
Domloup
Drouges
Eancé
Erbrée
Essé
Etelles
Forges-la-Forêt
Gennes-sur-Seiche
Janzé
La Chapelle-Erbrée
La Guerche-de-Bretagne
La Selle-Guerchaise
Landavran
Le Pertre
Le Theil-de-Bretagne
Louvigné-de-Bais
Marillé-Robert
Marpiré
Martigné-Ferchaud
Mecé
Mondevert
Montautour
Montreuil-des-Landes
Montreuil-sous-Pérouse
Moulins
Moussé
Moutiers
Noyal-sur-Vilaine
Piré-Chancé
Pocé-les-Bois
Princé
Rannée
Retiers
Saint-Aubin-des-Landes
Saint-Christophe-des-Bois
Saint-Didier
Sainte-Colombe
Saint-Germain-du-Pinel
Saint-Jean-sur-Vilaine
Saint-M'Hervé
Servon-sur-Vilaine
Taillis
Thourie
Torcé
Val d'Izé
Vergéal
Visseiche
Vitré



Collecte de vos déchets, quel cap pour 2025 ?

Collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes, tri des emballages... Au cours des dernières années, le SMICTOM a fait évoluer le fonctionnement de la collecte, pour que cette dernière soit toujours plus adaptée à l'usage des habitants. À partir du 1er

janvier 2025, un nouveau marché de collecte des déchets ménagers va être déployé sur l'ensemble du territoire. Découvrons en détails les objectifs de ce nouveau projet pour la collecte de vos déchets !

Questions à



PATRICK ROBERT
Vice-Président du SMICTOM Sud-Est 35



MELAINE MORIN
Vice-Président du SMICTOM Sud-Est 35

Pourquoi la collecte va-t-elle évoluer ?

Pour assurer la collecte dans les 67 communes du territoire, le syndicat confie cette mission à un opérateur privé dans le cadre d'un marché public (limité dans le temps). Le marché actuel arrivant à son terme au 31 décembre 2024, un appel d'offres a été lancé courant 2023. Afin d'améliorer les conditions de concurrence entre les entreprises répondant à l'appel d'offres, le syndicat a acquis une base de collecte à Vitré. L'entreprise Suez a été retenue pour assurer la collecte sur le territoire. Le marché débutera le 1er janvier 2025, pour une durée de 7 ans et un montant annuel d'environ 3,8 millions d'euros.

Quels engagements mis en œuvre en 2025 ?

Afin de poursuivre les engagements du syndicat en matière de qualité de service et d'équilibre des coûts, les changements déjà engagés ces dernières années vont être poursuivis. D'abord, afin de favoriser une collecte plus vertueuse, le syndicat a interdit l'usage du diesel pour ses camions de collecte, qui sera remplacé par un biocarburant dès 2025. Ensuite, le déploiement d'une collecte de proximité sera poursuivi, grâce à l'installation de bornes de collecte dans les zones agglomérées. Enfin, la refonte des circuits de collecte va permettre de réduire les kilomètres parcourus, et ainsi, l'impact carbone de la collecte !

Portrait Compostage et déchets alimentaires : Nos agents vous suivent au quotidien !



Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets a été généralisé, et le SMICTOM a donc développé des solutions de tri des déchets alimentaires : compostage individuel, compostage partagé, lombricompostage... Pour accompagner ce déploiement, deux agents sillonnent le territoire pour déployer des solutions auprès des habitants et des communes !

Ces agents, aussi animatrices biodéchets, assurent de nombreuses missions, alternant quotidiennement entre bureau et terrain :

- Distributions de composteurs individuels.
- Installation et animation de sites de compostage partagés auprès des communes, établissements publics et habitats collectifs.
- Gestion et entretien de certains sites de compostage partagé.
- Prise en charge des demandes de bons broyeurs, lombricomposteurs...

Même si certaines incivilités viennent nuire au fonctionnement de certains sites de compostage partagé (non-respect des consignes de tri, dégradations...), ces dernières restent minoritaires et l'investissement des habitants dans la gestion de ces sites est une vraie marque d'engagement dans leur travail au quotidien.

À l'avenir, ces agents souhaitent que « **le compostage soit perçu par les habitants comme une filière de tri, au même titre que les emballages ou le verre** », mais aussi que les sites de compostage partagés déjà en place « **perduent dans le temps** ».

En bref

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2025

À partir de janvier 2025, **le jour de collecte de votre bac va changer** ! Pour optimiser la collecte de vos déchets, les parcours de collecte ont été remaniés pour réduire les distances parcourues, diminuant l'impact carbone de la collecte. Chaque commune du territoire va donc être collectée un jour différent.

Comment récupérer mon nouveau calendrier ?

- Via le site internet du SMICTOM, rubrique « Mes déchets » < « Ma collecte »
- Auprès de votre mairie en version imprimée.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'arriver dans votre commune, et n'avez pas encore activé votre service de collecte des déchets ménagers ? Vous avez une question en lien avec la gestion de vos déchets ? Trouvez des réponses à vos questions et déclarez votre situation en contactant nos agents directement par téléphone (02 99 74 44 47), ou via le formulaire « J'emménage, je déménage » sur le site : www.smictom-sudest35.fr.

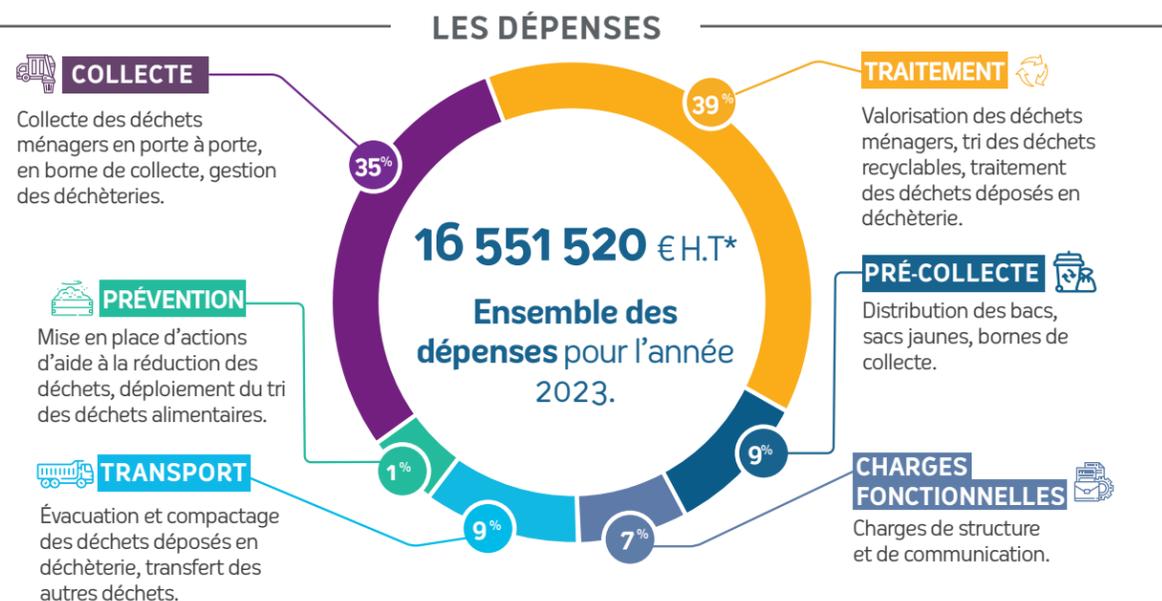
ERREURS DE TRI : LES TEXTILES SANITAIRES

Depuis 2023, tous les emballages se trient, mais certains déchets font l'objet d'erreurs de tri : **les textiles sanitaires ne se trient pas avec les emballages**.

Mais les textiles sanitaires, qu'est-ce que c'est ? Ce sont tous les **déchets composés de textiles**, souvent à usage unique, **issus de produits d'hygiène sanitaire et corporelle** : couches pour enfants, serviettes hygiéniques, protections pour adultes, cotons usagés, masques... S'ils sont triés avec les emballages, ces déchets (en plus de ne pas être recyclables) se retrouvent sur les tapis du centre de tri et représentent un risque sanitaire pour les agents. Pensez donc à bien les jeter dans les ordures ménagères.

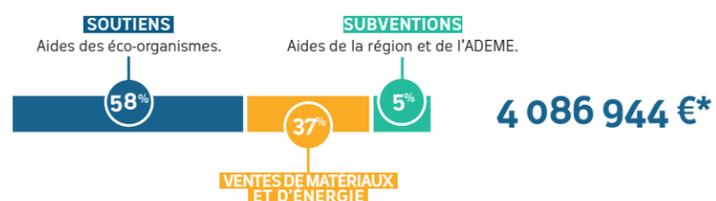
Les finances du syndicat en 2023

Le service rendu par le SMICTOM Sud-Est 35 comprend la collecte, mais aussi la gestion des déchèteries, la maintenance et le nettoyage des bornes de collecte, etc. Toutes ces missions, ainsi que le traitement des déchets, représentent un coût pour la collectivité.



LES FINANCEMENTS

75% du service est financé par la TEOM'i et les redevances, sources de financement majeures du service. À cela s'ajoutent 25% issus de recettes liées à la vente des matériaux, aux soutiens perçus par les organismes agréés et aux aides à l'investissement ou à l'emploi :



Chaque déchet représente donc un coût pour la collectivité et pour chaque habitant :



Globalement, le SMICTOM présente un coût maîtrisé grâce à la tarification incitative, à un service optimisé et des quantités collectées maîtrisées. 90 € HT (tout flux de déchets confondus) c'est le coût annuel pour un habitant du syndicat, plaçant dans la fourchette basse le prix de service du SMICTOM comparé au territoire national. En effet, la médiane du coût de service à échelle nationale se situe à 109 € HT, pour des coûts de service allant de 60 € à 120 € HT (à charge de l'usager).

Collecte : Comment votre service va évoluer ?

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de mieux trier les déchets produits par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1er janvier 2025, un nouveau marché de collecte va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- L'impact carbone de la collecte va diminuer grâce au remplacement des véhicules, permettant de **supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant**, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet. À terme, ces changements vont permettre de **réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre produits par les camions de collecte**.
- Le déploiement de la **collecte en bornes dans les zones agglomérées va être poursuivi** : actuellement, 46% de

ces zones sont collectées en borne. L'objectif d'ici 2025 est d'atteindre **80% de foyers collectés en borne dans les zones denses** !

▪ **Le calendrier de collecte va changer** pour toutes les communes du territoire, et chaque foyer collecté en porte-à-porte va changer de jour de collecte ! Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers sont disponibles sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en mairie.

Tous ces nouveaux objectifs, posés par le SMICTOM, vont dans la continuité des changements déjà mis en place dans le fonctionnement de la collecte de vos déchets : déployer un service adapté à l'usage des habitants, tout en maintenant un coût qui soit acceptable pour chaque foyer.



•• DÉCHÈTERIES

Travaux : De nouveaux aménagements dans vos déchèteries !

En 2023, ce sont **37 832 tonnes de déchets** qui ont été déposées en déchèterie, soit 57% de l'ensemble des déchets gérés par le SMICTOM. Afin de proposer aux habitants un service optimisé et des infrastructures fonctionnelles, des travaux majeurs ont été menés en 2024 dans plusieurs déchèteries et Valoparc.

En effet, certains sites en service depuis plus de vingt ans, **nécessitent d'être modernisés et optimisés** pour accueillir de nouveaux flux. Voici les sites concernés par ces évolutions :

- À Vitré, une **plateforme est en construction** entre la recyclerie PEV (Partage Entraide Vitréen), et le Valoparc actuel, pour faciliter les échanges entre les deux sites.
- À Martigné-Ferchaud, une plateforme a été créée pour les déchets verts et les gravats, libérant deux espaces en quais pour accueillir de nouvelles filières de tri.
- À Val d'Izé, **l'entrée de la déchèterie a été réaménagée** pour garantir une arrivée sécurisée aux usagers.
- À Janzé, la déchèterie a été remplacée par **un nouveau Valoparc**, garantissant aux usagers un accueil sécurisé, et permettant le déploiement d'un plus grand nombre de filières

de tri.

- À Noyal-sur-Vilaine et Châteaubourg, les quais, locaux et plateformes ont été réaménagés.



Le nouveau Valoparc de Janzé

Ces aménagements permettent de maintenir un service de qualité pour les usagers, et répondent aux objectifs posés par le syndicat en matière de sécurité sur les sites. Un avantage supplémentaire : le déploiement de nouvelles filières de tri, qui permettront de recycler encore plus de déchets, réduisant le volume de la benne « Enfouissement ».

*Référentiel des coûts du service public de gestion des déchets

••• TERRITOIRE(S)

Avec 67 communes pour plus de 138 000 habitants, le territoire du syndicat est actif ET attractif ! Le SMICTOM agit donc au quotidien pour déployer le service de collecte au plus proche de chez vous, et vous accompagner pour une meilleure gestion de vos déchets.



CHATEAUBOURG



→ **Village du Réemploi et de la Réparation**
Samedi 24 mai 2025, de 10h à 18h
Salle Le Plessis Sévigné à Argentré du Plessis

→ **Journée Mondiale du recyclage**
18 mars 2025

→ **Distribution de composteurs :**

- Samedi 8 février à Vitré
- Samedi 15 mars à Retiers

Réservez votre composteur sur notre site via le formulaire « Réserver un composteur »

▪ LES DÉCHÈTERIES AU VERT

Peut-être l'avez-vous déjà vu, mais certaines déchèteries du territoire n'accueillent pas seulement les habitants. En effet, huit sites hébergent depuis plus de trois ans des moutons. L'objectif est de **valoriser les espaces verts inoccupés** des déchèteries en accueillant des moutons, permettant ainsi **d'entretenir le site grâce à l'éco-pâturage**. Ces « tondeuses au naturel » participent à la convivialité des sites, tout en réduisant l'impact carbone engendré par l'entretien des espaces verts. En plus des moutons, le Valoparc de Vitré compte aussi trois ruches, contribuant à la richesse de l'écosystème local et à la pollinisation des alentours du site. Si vous n'avez pas déjà remarqué ces petites bêtes, ouvrez l'œil lors de vos prochaines visites en déchèterie !



▪ RÉEMPLOI : UN CHANTIER POUR RÉUTILISER LES MATÉRIEAUX

Dans le cadre de son programme d'action « Territoire Économe en Ressources », le SMICTOM Sud-Est 35 a développé (avec le SMICTOM du Pays de Fougères) une fiche d'action proposant des solutions favorisant le réemploi dans le secteur du bâtiment. En 2023, une étude a été menée permettant de faire un état des lieux des pratiques actuelles, d'identifier les acteurs locaux et de produire des outils pour favoriser le réemploi. Cette initiative a porté ses fruits puisque la ville de Chateaubourg a ensuite mobilisé ces ressources pour la réhabilitation de la Halle Fayelle. En effet, cette salle de sport a été déconstruite pour être reconstruite, en réutilisant des matériaux issus de la structure d'origine. Premier chantier de ce genre sur le territoire, le syndicat espère que ces initiatives se multiplieront dans les années à venir.

VITRÉ



La collecte de vos déchets en 2023 :

68 053 tonnes de déchets collectés sur l'ensemble du territoire du syndicat, dont :

5 310 T. d'emballages

16 108 T. d'ordures ménagères

5 927 T. de verre

1 671 T. de papiers

39 033 T. de déchets en déchèterie

▪ SCOLAIRES : LE CENTRE DE TRI SE VISITE !

Afin de sensibiliser les plus jeunes au tri et au recyclage des emballages, le SMICTOM donne la possibilité aux élèves de CM1-CM2 du territoire de visiter le centre de tri Paprec au Rheu. L'objectif ? Leur apprendre l'importance du tri en leur faisant découvrir le processus de A à Z, de la poubelle jusqu'au produit recyclé. Pour encourager les écoles à organiser ces visites, le SMICTOM propose **un kit pédagogique « clé en main »** avec différentes activités à mener en classe, et une **subvention permettant de prendre en charge une partie des frais engagés pour aller jusqu'au centre de tri**. Vous souhaitez faire participer vos élèves ? Toutes les informations sont sur « Mon espace enseignant » sur le site internet du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr). Les particuliers peuvent aussi visiter le centre de tri, il suffit de réserver un créneau de visite via le site du syndicat de traitement S3T^{ec} : www.s3tec.bzh.

En 2023, pour une personne :

281 KG
de déchets en déchèterie

116 KG
d'ordures ménagères

42 KG de verre

38 KG d'emballages recyclables

11 KG de papier

Même pendant **les fêtes**,
j'adopte les **bons réflexes** !



Découvrez les astuces de tri et anti-gaspi « spéciales Noël »
sur notre site www.smictom-sudest35.fr

L'ÉCHO DU TRI & VOUS LE MAGAZINE DU SMICTOM SE 35 - 28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - 35 500 VITRÉ - TÉL. 02 99 74 44 47 - CONTACT@SMICTOM-SUDEST35.FR (DIRECTEUR DE PUBLICATION C. STEPHAN - PRÉSIDENT (CONCEPTION ET RÉDACTION SERVICE COMMUNICATION / M. LOZACHMEUR (CRÉDITS PHOTOS SMICTOM SUD-EST 35 - CITÉO - (ILLUSTRATIONS FLATICON - L'INTRÉPIDE - (IMPRESSION CALLIGRAPHY PRINT (CHÂTEAUBOURG) 62 200 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN NOVEMBRE 2024

CIITEO



LIVRET



Certifié PEFC

Cet imprimé est
issu de forêts
gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org